FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément á la directive 1907/2006/CE

Date d'impression: 15-juin-2011 ***Version n° :*** *1*

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification de la Substance/Préparation

Numéro de la FDS:	**D0318772**
Désignation commerciale:	**Dettol Complete Clean Citrus**
Utilisation recommandée	Nettoyant multi-usages
Code formule	0310393

Utilisation de la substance/préparation

Fabricant:	Reckitt Benckiser (UK) Ltd. Sinfin Lane, Derby Derbyshire UNITED KINGDOM DE24 9GG Telephone: +44 (0) 1332 760212 FAX: +44 (0) 1332 760226
Commercialisé à :	Belgique
Service commercial	RECKITT BENCKISER BELGIUM Allée de la Recherche 20 Researchdreef 1070 Bruxelles / Brussel Belgium ☎: 02 252 618 11 Fax: 02 252 002 30
Adresse e-mail:	service.consommateurs@reckittbenckiser.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	**Centre Antipoison** **c/o Hôpital Militaire Reine Astrid** **Rue Bruyn 1,** **1120 BRUXELLES** **☎ 070 245245**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

En accord avec les réglementations locales et nationales: La préparation n'est pas classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s)

Dangers les plus importants

Phrase(s) de risque **aucune**

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation Ce produit contient :

Nom Chimique	No.-CAS	EINECS / ELINCS	No.-REACH	Proportions (% w/w)	Classification
Acide (2S)-2-hydroxypropanoïque	79-33-4	EINECS: 201-196-2	Pas d'information disponible	1 % - 2.5 %	Xi; R38, R41
C9-11 pareth-6	68439-46-3	n/a	Pas d'information disponible	1 % - 2.5 %	Xn;R22, R41
Acide C10-14 alkyl benzenesulfonique	85536-14-7	EINECS: 287-494-3	Pas d'information disponible	0.1 % - 1 %	C;R22, R34

D'autres ingrédients peuvent être présents comme mentionné dans la déclaration relative aux ingrédients sur l'emballage.

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	**Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Montrer l'emballage du produit et/ou cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.**
Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
Inhalation	Faire prendre l'air. Si les symptômes persistent, consulter un spécialiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne rien donner par voie orale si la personne est inconsciente.
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point éclair:	Voir section 9
Moyen d'extinction approprié:	Adapter au feu environnant.
Risques spécifiques dus au produit chimique:	Peut se décomposer et libérer des gaz et vapeurs irritants.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Mesures de lutte contre l'incendie	Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Non applicable.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de nettoyage:
Endiguer
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure)
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:
Lire l'étiquette avant utilisation. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains après utilisation.

Stockage:
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés
Conserver dans un endroit équipé de sprinklers

Classe de stockage:
8 (=Corrosif, selon le concept Allemand VCI)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: Ne nécessite pas d'équipement de protection spéciale. En cas d'exposition aux brumes/aérosol, porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection appropriés.

Protection des yeux Non requis dans les conditions normales d'utilisation.
En cas de projection, porter des lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains: Non requis dans les conditions normales d'utilisation.
Pour les peaux sensibles, porter des gants en caoutchouc.

Protection de la peau et du corps: Les précautions habituelles de sécurité lors de la manipulation du produit, permettront une protection efficace contre ce risque potentiel.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Aspect: limpide

Couleur: incolore

Odeur: Charactérisique de citron.

pH 2.6 – 3.1

Point/intervalle d'ébullition: Non disponible

Point/intervalle de fusion donnée non disponible

Solubilité: Complètement soluble dans l'eau

Point d'éclair: > 93.3°C / > 200°F

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
Produits incompatibles	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ménagers (eau de javel, soude, poudre, etc…). Sinon, risque de dégagement de vapeurs toxiques.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone et composés organiques non identifiés
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ DU PRODUIT

LD_{50} voie orale : Pas d'information disponible.
LD_{50} voie cutanée : Pas d'information disponible.
LC_{50} Inhalation (poussière) : Pas d'information disponible.
LC_{50} Inhalation (vapeur) : Pas d'information disponible.

EFFETS AIGUS :

Irritation des yeux Pas d'effets attendus lors d'une utilisation normale.
Peut provoquer une irritation des yeux en cas de contact direct avec les yeux.

Irritation de la peau Pas d'effets attendus lors de conditions normales d'utilisation.

Inhalation Pas d'effets attendus lors de conditions normales d'utilisation.

Ingestion Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Sensibilisation Non attendu pour être un sensibilisateur cutané.

Effets chroniques: Pas d'information disponible.

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Non enregistré comme cancérogène par l'OSHA, NTP ou IARC.

effets mutagènes Pas d'information disponible.

Toxicité reproductrice: Pas d'information disponible.

Information supplementaire sur la toxicite: L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

DONNEES SUR LA TOXICITE´ DES INGREDIENTS

COMPONENT TOXICITY DATA

Chemical Name	CAS-No	LD50 Oral - with units - Rat - mg/kg	LD50 Dermal - With Units - Rat/Rabbit - mg/kg	LC50 Inhalation - With units - Rat/Rabbit
(2S)-2-hydroxypropanoic acid	79-33-4	3730 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	
C9-11 pareth-6	68439-46-3	1378 mg/kg (Rat)	2 g/kg (Rabbit)	
C10-14 alkyl benzenesulfonic acid	85536-14-7	1219 mg/kg (Rat)		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ DU PRODUIT

Toxicité aquatique: Ce produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement.

DONNEES SUR LA TOXICITE´ DES INGREDIENTS

Acide (2S)-2-hydroxypropanoïque

Algues d'eau douce	EC50 70 h 3.5 mg/L
Poissons d'eau douce	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 100-180 mg/L
	LC50 96 h Brachydanio rerio 320 mg/L
	LC50 96 h Lepomis macrochirus 100-180 mg/L
Puce d'eau	EC50 48 h 240 mg/L
	EC50 48 h 180 - 320 mg/L

Acide C10-14 alkyl benzenesulphonique

Poissons d'eau douce	LC50 96 h Cyprius carpio 5.6 mg/L
Algues d'eau douce	EC50 72h 36 mg/L
Puce d'eau	EC50 48 h 2.3 mg/L

Autres informations

Potentiel de destruction de l'ozone; PDO; (R-11 = 1) Pas d'information disponible.

Effet de serre potentiel (ESP): Pas d'information disponible.

Information écologique supplémentaire: En fin de compte, les agents de surface contenus sont biodégradables selon la réglementation européenne sur les détergents 648/2004.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes et conteneurs pour l'élimination :	Obligation d'éliminer de grosses quantités du produit conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales.
Précautions spéciales pour les décharges ou l'incinération :	Pas d'information disponible
Emballages contaminés:	L'emballage vide peut être éliminé comme déchet ménager. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.
Information supplémentaire:	L'emballage et le récipient ne peuvent être recyclés qu'à condition qu'ils ne soient complètement vidés !
No de déchet suivant le CED:	Pas d'information disponible

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarques générales Pour le transport sur de longues distances de matériaux en vrac ou de palettes emballées, tenir compte des chapitres 7 et 10.

ICAO Voir IATA

IATA

No ONU:	UN3265
Nom d'expédition:	Liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique)
Classe de risque	8
Classe subsidiaire	Not applicable
Groupe d'emballage:	III
Description:	UN3265, liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique), classe 8, PG III
Quantité maximale:	Voir la liste des matières dangereuses

IMDG/IMO

No ONU	UN3265
Nom d'expédition	Liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique)
Classe de risque	8
Groupe d'emballage	III
No EMS:	F-A, S-B
Polluant marin	Non applicable
Description	UN3265, liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique), classe 8, PG III
Quantité limite IMDG	5 L

RID Voir ADR

ADR

No ONU:	UN3265
Nom d'expédition:	Liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique)
Classe de risque	8
Code de classement	C3
Description:	UN3265 Liquide corrosif, acide, organique, n.o.s (acide lactique), classe 8, PG III
Qté limitée ADR/RID	5 L

ADN non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Évaluation de la sécurité chimique suivant la réglementation 1907/2006/CE: Sans rapport.

En accord avec les réglementations locales et nationales: La préparation n'est pas classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s)

Phrase(s) R aucune

Phrase(s) S S 2 - Conserver hors de la portée des enfants
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

- R12 - Extrêmement inflammable.
- R34 – Provoque des brûlures.
- R38 - Irritant pour la peau.
- R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Cause de la révision: Création le 15/06/2011.
Formule N° 0310393. Emission du 06/12/2010

Conseils supplémentaires: Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui indiqué sur l'étiquette

Préparé par:

Reckitt Benckiser (U.S.) Inc.
Product Safety Department
1 Phillips Parkway
Montvale, New Jersey 07646-1810 USA
FAX: 201-476-7770

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Informations supplémentaires : Dettol® est une marque déposée.
Site Web Dettol® : www.dettol.fr
Adresse du site Web (UE): www.rbeuroinfo.com

Fin de la Fiche de Données de Sécurité